



02.2009

## TURBULENCES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET ÉROSION DE LA CONFIANCE

Madame, Monsieur,

Tout au long de l'année dernière, vous avez suivi les développements dramatiques des marchés financiers. En octobre, nous vous avons orientés sur la situation et ses conséquences connues à fin août. Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre ces développements se sont fortement aggravés et, malheureusement, des évolutions toutes négatives se sont manifestées ces dernières semaines. Il nous semble donc important de vous informer de la situation à la fin de l'année 2008.

### Gestion de la fortune selon des règles modernes

Notre stratégie de placements se base sur un modèle d'investissements qui préconise une large diversification, une limitation optimale du risque et une gestion professionnelle. Aussi, à l'instar de toutes les Caisses de pension suisses, nos placements ont été affectés par les secousses des marchés financiers. La dépréciation des valeurs a été particulièrement importante pour les actions. Notre quote-part en actions se situait à environ 20%. Par contre, nous n'avons jamais investi dans des instruments structurés basés sur des prêts ou des hypothèques et, par conséquent, nous avons été épargnés dans ce domaine.

### Résultats des placements réjouissants jusqu'en 2007, perte en 2008

La performance moyenne obtenue entre avril 2005 et décembre 2007 était de 5.8% sur 12 mois et pouvait, en comparaison, être considérée comme réjouissante. Le résultat de l'année 2008 est, quant à lui, à l'image de l'érosion de l'ensemble des classes d'actifs. La performance négative de 15.8%, après prise en compte de tous les frais liés à la gestion, est décevante. Elle est en corrélation avec les résultats négatifs de tous les marchés financiers, mais elle est moins négative que l'indice de comparaison. Nous estimons que l'évolution de l'ensemble des marchés et l'écroulement de la confiance vis-à-vis des banques génèrent une situation « hors normes ». Les résultats doivent donc être évalués avec une certaine retenue.

### Gestion de la fortune en 2008

Le Conseil de fondation examine régulièrement les règles de base qu'il a énoncées ainsi que la gestion des placements qu'il a confiée à la Commission de placements. Afin d'amenuiser l'exposition aux risques, nous avons réduit de manière conséquente les classes d'actifs particulièrement volatiles et avons privilégié le repositionnement dans les obligations et le marché monétaire. Toutefois, même dans la catégorie des liquidités, les problèmes inhérents au système bancaire international et suisse ont nécessité beaucoup de prudence dans le choix des banques pour les placements en question. La crise de confiance entre les banques a eu également pour effet que des établissements jugés solides ont soit refusé, soit limité l'afflux de capitaux.

### Degré de couverture et mesures éventuelles

L'érosion des valeurs des placements aura, certes, des répercussions sur le degré de couverture. Mais il faut aussi prendre acte du fait que les capitaux de l'épargne, comptabilisés au passif du bilan, ont été bonifiés en 2008 avec un intérêt de 2.75%. Le degré de couverture sera déterminé au cours du mois de mars; en effet, les provisions techniques nécessaires sont calculées lors de la clôture annuelle des comptes.

Le Conseil de fondation aura la tâche d'analyser la situation et de se prononcer quant à d'éventuelles mesures. Il prendra en considération l'intérêt des assurés, des employeurs et des rentiers en relation avec la situation actuelle de l'économie et les perspectives conjoncturelles. Il communiquera ses conclusions et ses éventuelles décisions en respectant son devoir d'information.

./.

### Particularités de la structure de l'assurance

Plus de 2'900 employeurs sont affiliés à HOTELA Fonds de Prévoyance. Près de 70'000 collaborateurs, d'un âge moyen de 33 ans, y sont assurés. A fin 2008, nous comptons 1'267 personnes au bénéfice d'une rente de vieillesse, 820 personnes au bénéfice d'une rente de survivant et 1'068 personnes au bénéfice d'une rente d'invalidité. En comparaison avec d'autres Caisses de pension, notre structure de risque est, au vu du nombre très restreint de rentiers, particulièrement favorable. Le rapport entre les engagements y afférents (22 millions de francs par année) et la fortune du Fonds (1'100 millions de francs) permet d'affirmer que HOTELA Fonds de prévoyance a la capacité d'assumer ses engagements sans restriction.

### **La solidité de HOTELA Fonds de prévoyance est assurée par sa saine structure de risque.**

Le résultat décevant des placements enregistré l'année dernière et l'incertitude prévalant sur les marchés financiers doivent être contrecarrés par une politique de placements consciente des risques et une gestion prudente.

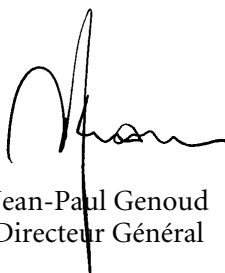
L'année 2008, exceptionnelle pour les marchés financiers et les placements, ne doit pas constituer une raison de douter de la capacité du Fonds à assumer ses engagements.

Meilleures salutations

**HOTELA Fonds de prévoyance**



Dr. Ulrich Grete  
Président



Jean-Paul Genoud  
Directeur Général